

Des aides financières pour les étudiants intégrant CPE Lyon

CPE Lyon, en partenariat avec des entreprises et les anciens élèves, aide les étudiants à intégrer l'Ecole grâce à des bourses d'études permettant de financer tout ou partie de la scolarité, et a créé un fonds de dotation dédié aux aides financières pour les étudiants

CPE Lyon propose depuis plusieurs années des bourses d'études pour aider ses étudiants à financer les frais de scolarité (5 150 € par an pour les étudiants ayant intégré l'Ecole en 2011).

Pour l'année 2011/2012, **85 bourses** ont été distribuées aux élèves intégrant l'année 3 (1^{ère} année du cursus ingénieur), ce qui représente près de 15% de l'effectif.

Ces bourses sont proposées par des entreprises, notamment **DOW, Wacker, L'Oréal, le Rotary, l'Association des Ingénieurs** CPE Lyon et par l'Ecole elle-même.

Ces bourses sont attribuées sans contrepartie aux étudiants intégrant l'Ecole. Elles sont complémentaires des autres dispositifs de financement des études (bourses CROUS, prêts bancaires...) et ont pour objectif de faciliter l'accès à CPE Lyon.

Elles peuvent couvrir de 25% à la totalité de la scolarité. Elles sont déduites automatiquement des frais de scolarité.

Pour bénéficier de ces bourses, les candidats intéressés doivent :

- ✓ Avoir postulé ou choisi CPE Lyon
- ✓ Etre admis à CPE Lyon
- ✓ Faire une demande officielle de bourse et répondre aux critères d'attribution.

**Pour toute information complémentaire
Contacter le 04 72 43 17 04**